



Ultraplan Maxi Fibré



Enduit de ragréage et de dressage fibré



DOMAINE D'APPLICATION

- Ragréage et lissage en sol intérieur de supports tels que : chapes ciment ou dalles béton, carrelage, dalles semi-flexibles, avant collage de revêtements PVC, linoléum, caoutchouc, textiles, parquet, carrelage et peinture de sol.
- Ragréage et lissage des planchers bois ou de panneaux dérivés du bois (CTB-H – CTB-X) avant la pose de revêtements de sols textiles, PVC, linoléum, parquets, caoutchouc, carrelage.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- destiné aux locaux P2, P3, P4, P4S ;
- hautes performances ;
- prise rapide : ouverture au passage après 2 heures ;
- pompable ;
- classé A+ : à très faible émission de COV ;
- épaisseur d'application : 3 à 40 mm.

SUPPORTS ADMISSIBLES

- chapes ciment ;
- dalles béton ;
- panneaux dérivés du bois ;
- planchers bois ;
- planchers chauffants base ciment, à circulation d'eau chaude ;
- anciens revêtements tels que : carrelage, pierre naturelle, dalles plastiques semi-flexibles ;
- autres supports, consulter le service technique.

Ces supports doivent être âgés d'au moins un mois.
Dans le cas d'ouvrages d'interposition sur plancher béton, le plancher béton devra être âgé de plus de deux mois.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

Les surfaces à recouvrir doivent être stables, propres,

solides, saines, sèches, non sujettes à des remontées d'humidité et conformes au DTU ou CPT concerné.

Supports neufs à base de ciment

Appliquer une passe continue de **Primer G** dans le cas de supports poreux ou **Eco Prim T** dans le cas de supports peu poreux à non poreux.

Anciens revêtements céramiques ou assimilés

(Conformes aux spécifications du CPT pour la rénovation n°3635 du CSTB).

Après s'être assuré de leur adhérence au support, les nettoyer et dégraisser soigneusement afin de permettre l'adhérence du primaire, puis appliquer **Mapeprim SP** ou **Eco Prim T** ou **Eco Prim Grip** ou **Latex Plus + Nivorapid** (en locaux P4, P4S utiliser exclusivement **Mapeprim SP**).

Supports bois

(Conformes aux spécifications du CPT pour la rénovation n°3635 du CSTB).

Les planchers doivent être conformes au D.T.U. 51.3. Ils doivent être suffisamment solides et rigides (la flèche sous charge ne doit pas excéder 1/400 de la portée entre appuis).

Les panneaux d'aggloméré de bois seront nettoyés afin d'éliminer toute substance pouvant nuire à l'adhérence (poussière, sciure etc.).

Appliquer une passe générale de **Latex Plus + Nivorapid** puis ragréer dès praticabilité, ou appliquer une passe de **Mapeprim SP** ou **Eco Prim T**, puis laisser sécher avant de ragréer.

Pour la mise en œuvre des primaires, se référer à la fiche technique du produit concerné.

DONNÉES TECHNIQUES (valeurs types)

DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

Couleur :	gris
Masse volumique (kg/m³) :	1300
Extrait sec (%) :	100
EMICODE :	EC1 R Plus - à très faible émission

DONNÉES D'APPLICATION (à + 23°C et 50 % d'humidité relative)

Taux de gâchage (%) :	17 à 20
Epaisseurs d'application (mm) : sur supports neufs : sur supports en rénovation en locaux P3 : • support bois : • ancienne dalle VCT : • ancien carrelage : Ancien carrelage :	de 3 à 40 mm locaux P3 et P4S : 3 à 40 mm de 5 à 30 mm de 3 à 10 mm de 3 à 30 mm sur supports en rénovation en locaux P4S (con consulter le service technique) de 3 à 20 mm
Masse volumique de la gâchée (kg/m³) :	environ 2000
pH de la gâchée :	> 12
Température d'application :	de + 5°C à + 30°C
Délai d'utilisation de la gâchée :	environ 20 minutes
Temps de prise :	environ 60 minutes
Ouverture au passage :	environ 2 heures
Délai d'attente avant recouvrement :	12 heures pour un carrelage 48 heures pour un revêtement PVC

Préparation de la gâchée

Dans un seau contenant 4.25 litres d'eau, verser **Ultraplan Maxi Fibré** en agitant avec un malaxeur électrique et rajouter l'eau nécessaire à l'obtention d'un mélange homogène (sans excéder au total 5 litres) de consistance suffisamment fluide pour permettre une application facile, mais sans excès afin d'éviter la décantation. Il convient d'adapter le taux de gâchage en fonction de l'épaisseur souhaitée.

Application

- Appliquer **Ultraplan Maxi Fibré** en utilisant une lisseuse.
- Il est conseillé d'effectuer l'application en une seule passe.
- Lors de l'application en épaisseur supérieure à 20 mm, l'ouvrage doit être fractionné tous les 50 m² environ et un joint de périphérie du local et autour des éléments fixes (socles, poteaux etc..) doit être réservé.
- Température d'application : de + 5°C à + 30°C.
- Epaisseur d'application : 3 à 40 mm
Sur supports neufs : locaux P3 et P4S : 3 à 40 mm.
Sur supports en rénovation en locaux P3

- Ancienne dalle VCT (semi-flexible) : de 3 à 10 mm
 - Support bois : de 5 à 30 mm
 - Ancien carrelage : de 3 à 30 mm
- Sur supports en rénovation en locaux P4S (consulter le service technique)
- Ancien carrelage : de 3 à 20 mm

Pose du revêtement

Après séchage, le ragréage peut être revêtu d'un carrelage, d'un revêtement souple, d'un parquet ou d'une peinture de sol adaptée (locaux P3 au plus) conformément au D.T.U. 59.3 (à l'exclusion des vernis).

Remarque : le délai de séchage du ragréage peut varier en fonction de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes (température, hygrométrie) et de la porosité du support.

Dans le cas de pose de revêtement de sol PVC, linoléum, caoutchouc, textile, de parquet ou d'une peinture de sol, un contrôle du taux d'humidité résiduelle du support doit être effectué avant la pose. Ce dernier doit être conforme aux valeurs indiquées dans le D.T.U. correspondant au revêtement prévu.

CONSUMMATION

Environ 1,4 kg/m²/mm d'épaisseur.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg.

STOCKAGE

12 mois en emballage d'origine à l'abri de l'humidité à compter de la date de fabrication portée sur l'emballage (après quelques mois de stockage les temps de prise sont allongés). Ce produit est conforme aux exigences du règlement 1907/2006/CE (REACH), annexe XVII, article 47.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LA PRÉPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Ultraplan Maxi Fibré contient du ciment qui, en contact avec la sueur ou autres fluides corporels, provoque une réaction alcaline irritante et des manifestations allergiques chez les sujets prédisposés. Le produit peut provoquer des dommages oculaires. Il est recommandé de porter des gants, des lunettes de protection et d'observer les précautions habituelles liées à la manipulation des produits chimiques. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau puis consulter un médecin. Pour toute information concernant l'utilisation correcte du produit, il est recommandé de consulter la dernière version de la Fiche des Données de Sécurité.

PRODUIT RÉSERVÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL

N.B. : Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné. Nous nous réservons le droit de modifier notre documentation technique. Il y a donc lieu de vérifier que le présent document correspond à notre dernière édition.

Toutes les références relatives à ce produit sont disponibles sur demande et sur le site www.mapei.fr ou www.mapei.com



Notre engagement pour l'environnement. Les produits MAPEI permettent aux architectes et maîtres d'ouvrage de réaliser des constructions innovantes, certifiées LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) par le U.S. Green Building Council.



Ce symbole identifie les produits MAPEI à très faible émission de substances organiques volatiles certifiés par le GEV (Gemeinschaft Klebstoffe und Bauprodukte e.V) association pour le contrôle des émissions des produits de mise en œuvre.

DANGEREUX - Respecter les précautions d'emploi.



CONSTRUIRE L'AVENIR